

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT

Alpes-Maritimes

Commune La Roque-en-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Octobre 2022

L'an deux mille vingt deux, le 08-04-2022 à 19h30 heures,

Nombre de conseillers

- En exercice	6
- Présents	5
- Votants	5
- Absents	1
- Exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, maire en exercice.

Etaient présents : ARGENTI Alexis - BALDINI Murielle - CORSO Scylia - GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël - MIRONNEAU Nathalie absente non excusée -

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 24/10/2022

Date d'affichage : 24/10/2022

Objet : Echange parcelles entre La Commune et le Département - D_2022_10_01

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre d'échange de parcelles entre le Département des Alpes-Maritimes et La Commune, La Région a donné son accord .

Ainsi il est proposé au Conseil Municipal d'échanger avec le Département les Parcelles suivantes :

B-64

B-65

B-66

B-395

B-396

B-397

B-460

B-462

B-463

En contre partie la Commune propose la Parcelle B-188 cette échange permettrait à la Commune d'aménager un terrain de pétanque et des jardins partagés.

006-210601076-20221028-D_2022_10_01-DE
Reçu le 31/10/2022

Ouï, l'exposé du Maire, le Conseil Municipal vote à L'UNANIMITE cette transaction et charge Monsieur Le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes, afin d'obtenir les autorisations et les financements.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des A.M.

LE MAIRE A.ARGENTI



AR Prefecture

006-210601076-20221028-D_2022_10_01-DE
Reçu le 31/10/2022